

# FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX N° 3

## RD 767 Contournement de Locminé

Section à 2 x 2 voies entre Kerforho et Kermartin

Communes de Bignan et Moréac

Mai 2019



DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Service grands travaux  
ouvrages d'art

### Objet de l'opération

Cette fiche d'information concerne l'aménagement du « contournement de Locminé » et de la RD 767, inscrite dans la programmation pluriannuelle d'investissement comme route départementale prioritaire.

Après la construction sur la RN24 de l'échangeur de Kéroset, mis en service en 2016 puis la reprise de l'échangeur du Barderf, les constructions des voies de l'échangeur de la RD1 et des différentes voies de rétablissement par des ouvrages d'art ont été progressivement réalisés depuis début 2017. Des fouilles archéologiques ont également été finalisées durant l'année 2018 au droit de la section concernée.

L'objectif de ces travaux est la construction de la section courante à 2x2 voies sur environ 6km depuis le futur giratoire de Kerfohro au sud (D767 vers Vannes) jusqu'au giratoire « temporaire » de Kermartin (au croisement de la D767 côté nord de la RN24), dont le démarrage est pour l'heure envisagé courant avril 2019, avec un chantier qui devrait ensuite durer environ 2 ans.

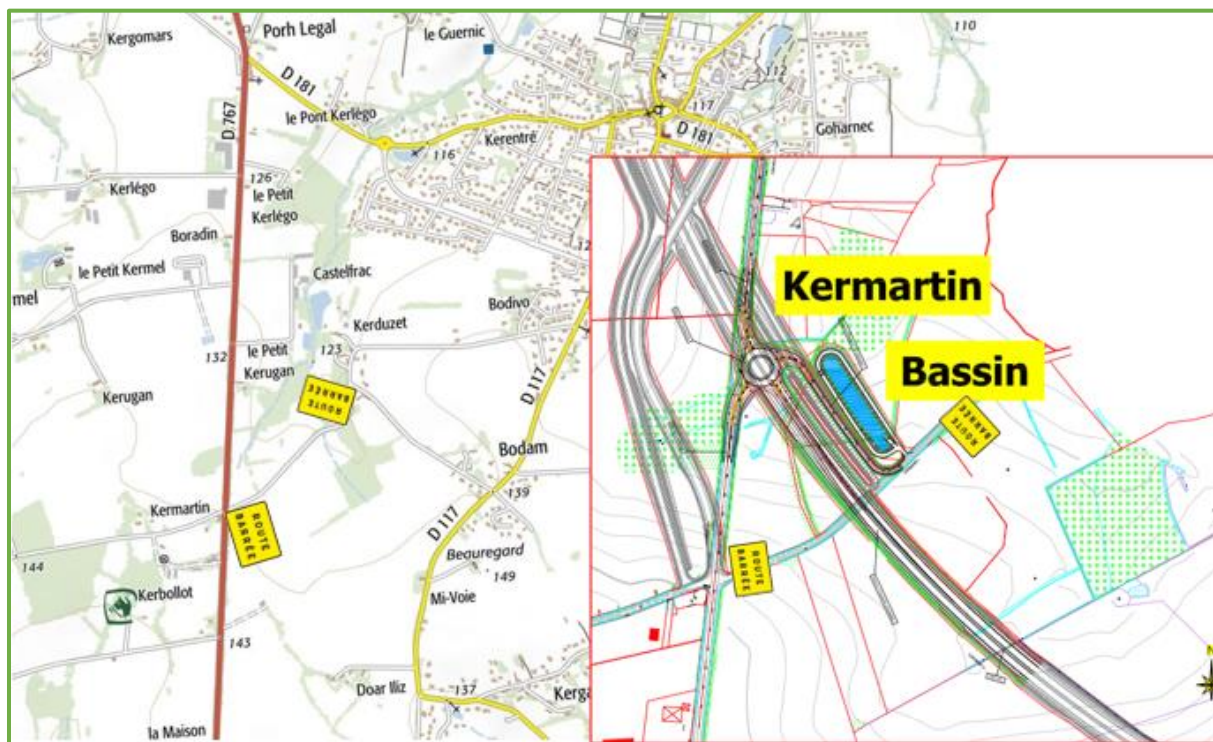
### Information et restrictions durant travaux

#### Objet de travaux

Pour permettre dans un premier temps la mise en conformité avec le projet de la canalisation eau potable qui est présente sous la voie de Kerduzet, - commune de Moréac - et dans un second temps la construction de 2 x 2 voies, cette voie communale sera barrée à compter du 03 juin 2019 et ceci de façon définitive.

Le conseil départemental – SERD de Locminé – se chargera de mise en place de la signalisation réglementaire ainsi que des panneaux d'informations qui installés quelques jours en amont pour prévenir les usagers.

La mairie de MOREAC se chargera de prendre les arrêtés réglementaires.

Plan de situation de la voie communale de Kerduzet – Commune de Moréac

Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les  
chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

## Contacts

**Maîtrise d'ouvrage** : Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des routes et de l'Aménagement

**Contact avec les élus ou la presse** :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)